



Saint Lyphard, le 15 février 2024

Mr COUE

A

Mme la Maire Christelle Chassé

1 Avenue de la Monneraye

44410 Herbignac

OBJET : Avis sur la modification de droit commun du PLU

N/Réf : RC/EC 24.005

Affaire suivie par Roger Coué 1^{er} Adjoint

Tél : 02.40.91.38.13 / 02.08.54.90.30

Mail : urbanisme@mairie-saint-lyphard.fr

Madame la Maire,

À la suite de votre courrier en date du 25 janvier 2024 sollicitant nos éventuelles observations, concernant le dossier transmis de modification de droit commun du PLU, je vous informe avoir pris connaissance des différents documents et n'avoir relevé aucune remarque ou observation sur la révision allégé n°1 et sur la modification n°2 du PLU.

Je vous prie d'agréer, Madame La Maire, l'expression de nos salutations les meilleures

Roger COUE

1^{ER} Adjoint aux travaux

et à l'urbanisme

